



Communiqué de presse

16 mars 2021

CCR Re réalise d'excellents renouvellements au 1er janvier 2021

CCR Re enregistre une croissance de 12% - à taux de change constant¹ – de ses primes de réassurance, soit de 50 millions d'euros, lors du renouvellement des traités de réassurance au 1er janvier 2021.

Ces renouvellements représentent environ 70 % du volume annuel des primes en réassurance Dommages et Vie et Santé. CCR Re anticipe que cette tendance positive se maintienne au cours des prochains renouvellements de l'année.

CCR Re a souscrit environ 500 millions d'euros d'affaires au 1er janvier. CCR Re réalise cette forte croissance avec 65 millions d'euros sur de nouveaux traités et 25 millions d'euros provenant de l'amélioration des conditions et des clauses contractuelles.

En Vie et Santé, le renouvellement est réalisé à niveau constant.

Dans les régions où CCR Re exploite ces activités², le secteur a démontré sa capacité à absorber les chocs de la COVID-19. On note par conséquent peu d'améliorations significatives. La réassurance Vie et Santé représente environ un tiers du portefeuille global de CCR Re. Le chiffre d'affaires de cette branche d'activité reste stable.

En assurance Dommages, les primes émises ont augmenté de 13%.

Dans le cadre de sa stratégie et à la suite du relèvement par S&P de sa note à "A Stable" le 4 mai 2020, et ce malgré l'abaissement³ par S&P des perspectives du secteur de la réassurance au même moment, CCR Re a réalisé une forte croissance en assurance automobile avec une

¹ / Taux de change au 31/12/2020.

² / Pour Vie & Santé, les principales régions sont la France, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique Latine.

³ / "COVID-19 Pushes Global Reinsurers Farther Out On Thin Ice" ; Sector Outlook Revised To Negative, 18 mai 2020.

croissance des primes de 70 millions d'euros d'une année sur l'autre, en hausse de 33% par rapport à janvier 2020.

De plus, CCR Re a tiré parti de l'augmentation des prix sur le marché primaire s'agissant des couvertures proportionnelles qui représentent 68% de son portefeuille Dommages. C'est notamment le cas en matière d'assurance Spécialités avec des hausses significatives sur les affaires Marine (+20%) et Aviation (+25%) où CCR Re anticipe un impact positif en raison du durcissement actuel du marché primaire et de la baisse des capacités.

CCR Re a procédé à quelques ajustements pour réduire le niveau de risque en réassurances Crédit et Caution, bien que cette ligne-métier n'ait pas été affectée par la Covid-19 jusqu'à présent. Le volume des primes a diminué de 30%.

En termes d'exposition géographique, l'expansion en Europe du Nord (dont les pays scandinaves, l'Allemagne et le Royaume-Uni) a été particulièrement réussie, le volume de primes ayant augmenté de 31 % d'une année sur l'autre.

En réassurances Dommages, les clauses contractuelles des traités ont été améliorées avec l'introduction d'exclusions supplémentaires et CCR Re a enregistré avec satisfaction un renforcement des conditions contractuelles.

Cette tendance à la hausse s'explique par une série exceptionnelle de catastrophes naturelles et d'origine humaine. Pour les traités qui sont restés exempts de sinistres, les augmentations de prix se situent entre 3 et 5 %, à des niveaux plus avantageux que lors des renouvellements précédents.

En ce qui concerne la RC, de meilleurs tarifs et conditions contractuelles ont été enregistrés dans un environnement de taux d'intérêt durablement bas et à face à des risques juridiques croissants. Ces améliorations ont représenté jusqu'à 10% pour les programmes sans sinistres.

Bertrand Labilloy, Président Directeur Général de CCR Re, commente :

"Les renouvellements de janvier 2021 démontrent la qualité et la pertinence du modèle économique de CCR Re dans toutes les régions et lignes d'activité. Pour l'avenir, nous sommes en position de force tant en termes de franchise commerciale que de solidité pour répondre aux attentes de nos clients et de nos partenaires."

Chiffres clés préliminaires 2020 (non audités)

CCR Re a bien résisté au cours de l'année 2020, marquée par les effets de la pandémie Covid-19. Dans cet environnement hors-normes, CCR Re a poursuivi sa dynamique de développement ; ses primes brutes émises ont atteint 649 millions d'euros, en hausse de 16% par rapport à l'année 2019. L'impact des événements de la Covid-19 et de Beyrouth reste maîtrisé avec un ratio combiné de 103,2%. Enfin, la rentabilité de l'activité est maintenue avec un résultat net de 18

millions d'euros. Les résultats financiers de CCR Re restent alignés avec les objectifs fixés dans son plan de développement Streamline pour les années 2020 à 2022.

CCR Re publiera les comptes annuels audités de 2020 le 9 avril 2021.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles concernant CCR Re. Les déclarations prévisionnelles portent notamment sur des événements futurs, des attentes, des objectifs et des performances. Elles ont été établies sur la base des hypothèses et des projections actuellement retenues par CCR Re. Bien que CCR Re considère que ces déclarations reposent sur des hypothèses et des projections raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures de CCR Re. Elles comportent des risques et incertitudes, et en conséquence les résultats réels pourront différer significativement des résultats anticipés dans les déclarations prévisionnelles. CCR Re ne s'engage pas à publier une mise à jour ou une révision des déclarations prévisionnelles.

Contacts presse :

Vincent Gros – Secrétaire général + 33 (0)1 44 35 38 36 - vgros@ccr.fr
Sophie Bodin - DGM Conseil + 33 (0)1 40 70 11 89 – s.bodin@dgm-conseil.fr

